Cce
FRC
6445

ASSEMBLÉE DES REPRÉSENTANS DE LA COMMUNE DE PARIS.

EXTRAIT du Procès-verbal du Vendredi 30 Avril mil sept cent quatre-vingt-dix.

MESSIEURS Guelon & Brocard, députés de la garde nationale de la ville de Troyes ayant été annoncés & introduits, M. Guelon, lieutenant-colonel, a dit :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT MESSIEURS,

Brave Général, braves Officiers & Soldats-citoyens de la garde nationale de Paris, vous tous que l'on peut appeller les héros de la liberté, vous n'avez pas besoin de l'appui de vos voisins pour la protéger & la défendre, vos forces vous suffisent ; vous l'avez

conquiſe par votre courage et votre propre valeur, vous ſaurez la conſerver par les mêmes moyens.

Mais cette liberté précieuſe pour laquelle vous n'avez plus rien à redouter, n'eſt pas à beaucoup près auſſi aſſurée hors & loin de vos murs. Souffririez-vous qu'elle ſoit menacée & qu'elle coure encore des dangers dans l'enceinte de nos villes, & les demeures ouvertes de nos campagnes ?

Des bruits inquiétans, des tentatives allarmantes nous font craindre quelque nouvelle machination, quelque mauvais deſſein.

Pour parer aux coups de la ſurpriſe & de la violence, nous avons beſoin de prudence & de force. Ces reſſources ſont en vous, Meſſieurs, nous venons les y chercher; nous venons en réclamer le ſecours au nom & comme députés de vos frères d'armes, les volontaires de la milice nationale & garde citoyenne de la ville de Troyes.

Veuillez nous accorder l'appui de vos

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

armes, toutes les fois que la ſûreté de nos perſonnes & de nos biens ſera en péril ; de notre côté, nous vous offrons un ſecours mutuel de forces, inégales en nombre il eſt vrai, mais capables de vous imiter en valeur.

Eh ! quels ne ſeroient pas le courage & la confiance de nos volontaires, ſi jamais ils avoient l'honneur de réunir leurs drapeaux aux vôtres, ſous les ordres d'un général dont le deſtin eſt d'enchaîner la victoire & de faire triompher la liberté dans les deux mondes !

Vous êtes l'égide de cette liberté, le ſalut de la choſe publique eſt entre vos mains ; il repoſe à l'ombre de votre patriotiſme & de vos armes, ô généreux & magnanimes Pariſiens ! mettez-y donc auſſi des citoyens qui ſont bien aſſez courageux, mais qui ne ſeroient pas aſſez forts pour ſe défendre ſeuls contre le grand nombre d'ennemis qui les environnent.

Dans la juſte défiance où nous ſommes,

combien ne ſerons nous pas raſſurés d'avoir pour alliés, pour frères, les libérateurs de la patrie, les premiers & les plus intrépides défenſeurs des droits de l'homme !

C'eſt cette alliance de fraternité, c'eſt cette confédération de forces & de valeur que vos frères d'armes de Troyes ſouhaitent ardemment de contracter avec vous, Meſſieurs.

Nous le demandons à cette reſpectable aſſemblée, & en nous rappellant avec reconnoiſſance, que vous en avez récemment paſſé le contrat civique avec les députés de notre commune, nous vous offrons d'en ſigner le pacte militaire, dont nous vous jurons d'avance la fidèle exécution ſur la foi de nos cœurs & de nos armes.

M. le Préſident a répondu :

MESSIEURS,

La réunion des armes ne peut être qu'une ſuite de la réunion des eſprits, & lorſque nous voyons les gardes nationales des villes diverſes

du royaume, déja unies entr'elles par la plus douce harmonie, demander à la municipalité & à la garde nationale de Paris, fraternité, ſecours & confédération, c'eſt pour nous & pour tous les amis de la révolution du plus doux augure.

Nous n'avons plus rien à craindre de nos ennemis, puiſque de tous côtés les mains des François ſont armées, & que ces mains ſont toutes guidées par un même mobile, l'amour pour la liberté & la fidélité jurée à la nation, à la loi, au roi & à la conſtitution nouvelle.

Votre demande devoit être faite à cette aſſemblée par le guerrier le plus chéri, le ſoutien de la révolution, l'un des plus zélés amis du bonheur de la France, par M. le commandant général qui devoit vous préſenter. Il vient de me faire connoître le regret qu'il reſſent de ne pouvoir ſuivre ſon deſir, & en nous faiſant connoître ce regret, il nous en cauſe un bien réel à tous.

Sa préſence eût fait ſans doute grand

plaiſir à nos cœurs, mais n'eût point ajouté à nos diſpoſitions à votre égard; vous allez voir ces diſpoſitions produire l'effet que vous attendez, en aſſiſtant à la ſéance à laquelle l'aſſemblée vous invite par mon organe.

Enſuite, monſieur le Préſident a pris le vœu de l'aſſemblée ſur l'affiliation demandée par la garde nationale troyenne, &, à l'unanimité, elle a été acceptée au milieu des plus vifs applaudiſſemens.

Il a été arrêté en outre, que l'adreſſe de meſſieurs les députés & la réponſe de monſieur le Préſident ſeroient tranſcrites dans le procès-verbal.

Signés. MULOT, *Préſident de l'Aſſemblée des Repréſentans de la Commune.* D'OSMOND, *Secrétaire.* QUATREMERE, fils, *Secrétaire.* MENNESSIER, *Secrétaire.* THURIOT DE LA ROSIERE, *Secrétaire.*

De l'Imprimerie de la veuve Hériſſant, rue N. N.-D.